

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/009257**
n°de gestion : **2004B03478**
n°SIREN : **478 304 918 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 20/04/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A1 IMPRIMERIE société à responsabilité limitée

12 rue Louis Saillant 69120 Vaulx en Velin -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

Modification de la forme juridique ou du statut particulier.



SOCIETE A1 IMPRIMERIE

SARL au capital de 105 000 €

Siège social : 12, rue Louis Saillant 69120 VAULX EN VELIN

478 304 918 RCS LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)**

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2007

expertise comptable social conseil commissariat aux comptes audit

Le Thelemos 12 et 15, quai du Commerce C.P. 50203 69336 Lyon Cedex 09

Tél. 04 78 43 45 55 Fax 04 78 64 83 42 www.orial.fr

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

S.A.S. au capital de 3 055 172 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Bureau de Paris 37, rue d'Amsterdam 75008 Paris

Membre des réseaux internationaux AGN et JPAI



✓ En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 27 mars 2007 ,

✓ En application de l'article L.223-43 du Code de commerce et de l'article D.56-1 du décret du 23 mars 1967,

Nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social de votre société, de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social et enfin de vous informer sur la situation de la société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société, à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, et à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

A l'issue de nos travaux :

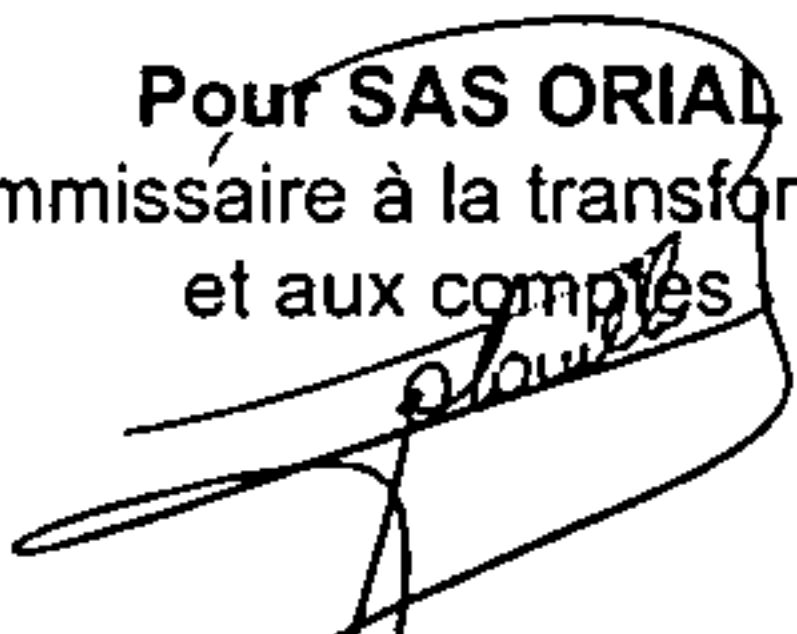
✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social,

✓ Nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social qui s'élèvera à 56 940.83 € après la réduction de capital par amortissement des pertes antérieures prévue lors de l'assemblée générale extraordinaire convoquée le 30 avril 2007 et préalablement à la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.

✓ Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à LYON, le 18 avril 2007

Pour SAS ORIAL
Commissaire à la transformation
et aux comptes


Daniel PATOUILLARD

expertise comptable social conseil commissariat aux comptes audit

Le Thelemos 12 et 15, quai du Commerce C.P. 50203 69336 Lyon Cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55 Fax 04 78 64 83 42 www.orial.fr

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
S.A.S. au capital de 3 055 172 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Bureau de Paris 37, rue d'Amsterdam 75008 Paris

Membre des réseaux internationaux AGN et JPAI